

BULLETIN

MUNICIPAL



MAI 2024

COMMUNE DE CARSPACH



N°143



RÉDACTION ET IMPRESSION :
MAIRIE DE CARSPACH



LE MOT DU MAIRE



Chères Carspachoises, chers Carspachois

La préparation d'un budget municipal est un moment important de la vie de notre commune. Au mois de mars et d'avril l'équipe municipale a débattu des orientations budgétaires de la commune et a voté à l'unanimité le budget annuel pour l'année 2024. Vous trouverez dans les pages suivantes tous les chiffres concernant ce nouvel exercice budgétaire.

C'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce budget. La hausse des coûts de l'énergie, la revalorisation du point d'indice de la fonction publique et tout simplement la hausse des coûts en général ont fortement impacté nos dépenses de fonctionnement. Malgré cela nous avons souhaité, dans ce contexte tendu, maintenir notre politique d'investissement raisonnée.

Pour limiter au maximum la hausse de notre fiscalité locale, nous avons fait le choix de décaler sur les années à venir notre projet d'ombrières sur la place des fêtes et de prioriser l'achat du bâtiment du Crédit Mutuel afin d'installer d'ici la fin de l'automne notre futur médecin.

Dans la préparation de ce budget 2024, nous avons redoublé d'effort pour voir ce qui pouvait être fait pour limiter l'impact sur la hausse de notre taxe foncière. Toutefois il s'avérerait nécessaire pour maintenir la qualité de nos services, l'aménagement de nos infrastructures, de répondre aux changements climatiques et environnementaux tout en maintenant une dynamique qui répond aux besoins de toutes et tous d'augmenter la fiscalité (inchangée au niveau communal depuis 10 ans) de 8%.

Nous sommes pleinement convaincus que cet effort collectif portera ses fruits et permettra à notre commune de demeurer l'échelon de proximité, celui de la confiance grâce à laquelle nous pourrons agir pour vous et pour la préservation et l'embellissement de notre cadre de vie.

Merci à toute mon équipe, élus et salariés, pour son investissement quotidien et son grand sens des responsabilités, merci de garder le cap sur des services de qualité pour nos concitoyennes et concitoyens.

Je vous donne, à toutes et à tous, rendez vous pour notre journée citoyenne qui se déroulera le samedi 18 mai. Au plaisir de vous retrouver avec l'ensemble de mon équipe municipale pour ces moments partagés.

Votre Maire
Rémi SPILLMANN

FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE : HORAIRES

Les portes de la Mairie sont ouvertes lors des permanences suivantes
ou sur rendez-vous :

LUNDI	09h00 à 12h00
MARDI	09h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00
MERCREDI	09h00 à 12h00
JEUDI	09h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
VENDREDI	09h00 à 12h00

Le secrétariat de mairie est joignable au **03 89 40 99 06** tous les jours de 8h à 12h ainsi que les lundi, mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h30

Vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à CONTACT@CARSPACH.FR



BALAYAGE DES RUES

En 2024, la commune a souhaité renouveler le contrat de balayage des rues mis en place en 2017 et conclu avec la société AFC Balayage de Mulhouse.

Le prochain passage de l'année aura lieu:

LE LUNDI 06 MAI 2024

ATTENTION: ce passage concerne exceptionnellement l'ensemble des zones

A cette occasion, nous vous remercions de bien vouloir racler les trottoirs devant votre propriété et ainsi de participer à l'entretien de nos rues sans produit phytosanitaire !

Pensez également à ne pas stationner vos véhicules sur les trottoirs !



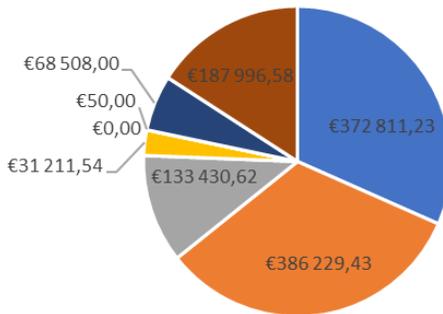
CONSEIL MUNICIPAL

Budget de fonctionnement 2024

Le 12 mars 2024, la séance du Conseil Municipal était largement consacrée au budget de la commune. Après avoir constaté les dépenses et recettes réalisées en 2023, les élus prennent connaissance du résultat de l'exercice.

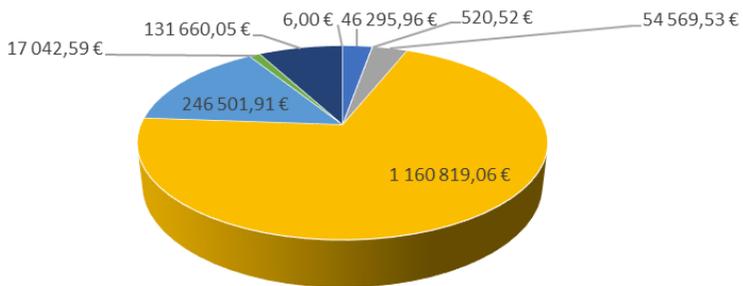
La section de fonctionnement se solde par un excédent de fonctionnement de 577 178,22€ y compris la réserve de fonctionnement 2023 de 100 000 €.

Dépenses de fonctionnement 2023



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotations/provisions
- Atténuation de produits
- Opérations de transfert d'ordre

Recettes de fonctionnement 2023



- Opérations d'ordre cessions
- Atténuation de charges
- Ventes de produits
- Impôts et taxes - imposition directe
- Dotations et participations
- Autres produits (location...)
- Produits exceptionnels
- Produits financiers

Le budget de fonctionnement 2024 est très semblable au précédent malgré des charges en augmentation sur les fluides, les consommables ... Le Conseil a constaté que les investissements engagés sont importants et a donc décidé de transférer la quasi intégralité du solde 2023 pour les financer. Ainsi 547 178,22 € sont transférés en investissement et 30 000 € seulement sont maintenus en réserve de fonctionnement.

Pour combler cet écart, les élus ont pris à l'unanimité la décision d'augmenter les taux d'imposition de 8,1%. Il s'agit d'une décision impactante pour la population mais prise en toute conscience pour garantir notre capacité future à investir pour le bien commun. Les taux 2024 seront donc les suivants :

Taxe	Taux 2023	Taux 2024	Augmentation	Montant
Foncier bâti	24,69 %	26,69%	8,10 %	740 114 €
Foncier non bâti	74,83 %	80,89 %	8,09 %	64 550 €
Habitation	14,76 %	15,96%	8,13 %	24 977 €

Les élus ont ensuite défini les crédits alloués aux écoles (9790,00 €) ainsi que les subventions octroyées aux associations. (30 000,00 €). Outre les subventions de fonctionnement votées sans changement, des crédits supplémentaires sont prévus pour des travaux de rénovation au Cercle Saint-Georges (2 500€), pour l'organisation du Fascht (1 000 €), pour l'achat des tenues pour l'amicale des sapeurs pompiers (600 €) et pour les associations caritatives locales (600€).

La balance prévisionnelle prévoit un solde d'exécution positif de 500 615,38 €

Les grandes lignes du nouveau budget de fonctionnement sont celles-ci :

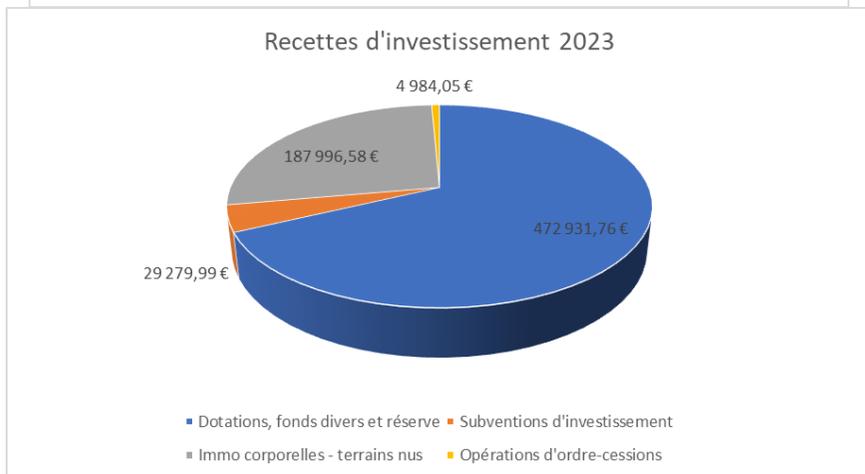
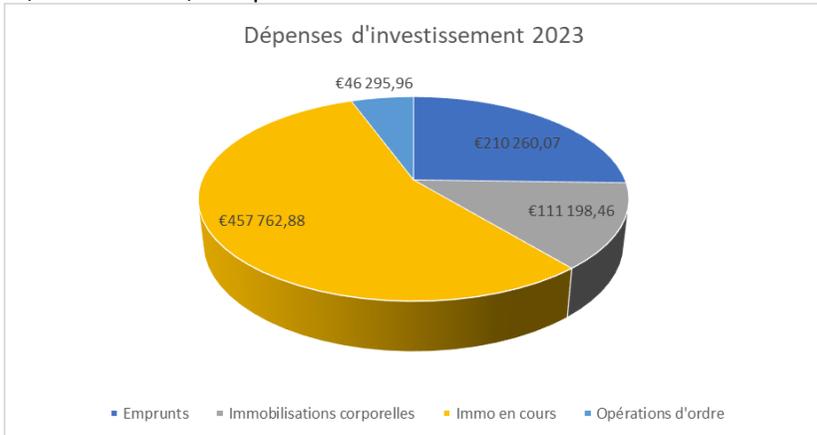
Dépenses 2024		Recettes 2024	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
Charges générales	467 300,00 €	Résultat reporté	30 000,00 €
Personnel	433 500,00 €	Atténuation de charges	10 000,00 €
Subventions,		Vente de produits	69 806,00 €
indemnités	109 100,00 €	Taxes et attributions	1 250 000,00 €
Charges financières	30 000,00 €	Dotations et	
Atténuation de produits	69 000,00 €	participations	235 500,00 €
Titres annulés	500,00 €	Produits financiers	25 000,00 €
Provision	50,00 €	Produits exceptionnels	500,00 €
Autofinancement	500 615,38 €		
Amortissements	10 740,62 €		
TOTAL	1 620 806,00 €	TOTAL	1 620 806,00 €



CONSEIL MUNICIPAL

Budget d'investissement 2024

Concernant la section d'investissement, l'année 2023 s'achève par un déficit de 130 324,99 € d'où un solde cumulé déficitaire de 234 992,57 €; cette somme est directement inscrite en dépense pour l'année 2024 à l'instar des remboursements d'emprunts à hauteur de 234 000,00 €. L'encours de la dette au 1^{er} janvier est de 926 997,24 € soit 431,16 € par habitant soit une extinction sur 4 années.



Pour les travaux d'investissement 2024, le Conseil a souhaité réaliser une année de transition puisque les principales dépenses correspondront à la réalisation des chantiers déjà engagés comme la MAM ou les rues des Champs, du Chêne et de la Poste. Dans les nouveaux investissements qui seront modérés cette année il est à noter l'achat et le réaménagement de l'ancien Crédit Mutuel ou un médecin généraliste s'installera d'ici l'automne 2024. Il s'agit ici d'une opportunité que le Conseil a saisi puisque le bâtiment était disponible et que le médecin en question a été trouvé fin d'année 2023.

RECETTES 2023		SUBVENTIONS demandées en 2024	
Affectation résultat	547 178,22 €	TEA éclairage public	25 000,00 €
FCTVA	60 000,00 €	CEE Eclairage Public	5 000,00 €
Taxe aménagement	40 000,00 €	Fonds vert Plessier	5 000,00 €
Cession	160 000,00 €	Région GE Médecin	10 000,00 €
Subvention	125 500,00 €	Fonds vert MAM	10 000,00 €
Emprunt	300 000,00 €	Climaxion MAM	30 000,00 €
Pénalités, amortissements	29 220,62 €	Subvention CEA MAM	10 000,00 €
Autofinancement	500 615,38€	TEA Rues Champs, Chêne	32 500,00 €
Total	1 762 784,22 €		

Les opérations retenues pour 2024 sont décrites dans le tableau ci-dessous.

MATÉRIEL (en € TTC)	
Matériel technique	5 000,00 €
Serveur école	5 640,00 €
MOBILIER (en € TTC)	
Aire de jeu école maternelle	25 000,00 €
TRAVAUX VOIRIE et RESAUX (en € TTC)	
Solde MOE Champs, chêne, poste	2 000,00 €
Solde Lot1 Champs chêne, Poste	67 000,00 €
Extension BT rue du 7 Août	10 000,00 €
Pont Dorfbach	100 000,00 €
Couche de roulement rue des Forgerons	25 000,00 €
Participation Territoire Energie Alsace	90 000,00 €
LED année 2023	40 000,00 €
ETUDES/TERRAINS (en € TTC)	
Etudes et conception place des Fêtes	71 000,00 €
TRAVAUX BÂTIMENTS (en € TTC)	
Lumière salle Plessier	20 000,00 €
Réhabilitation ancien Presbytère	330 000,00 €
Porte sectionnelle atelier	4 000,00 €
Zinguerie atelier municipal	10 000,00 €
Acquisition de l'ancien crédit mutuel	160 000,00 €
Aménagement cabinet médical	60 000,00 €
TOTAL Travaux 2024	1 024 640,00 €
TOTAL DEPENSES (compris solde et emprunts)	1 762 784.22 €

BUDGET BOIS ET FORÊTS



Après avoir délibéré sur le budget principal M57, les conseillères et conseillers ont approuvé le budget annexe bois et forêt.

Pour sa seconde année, le budget bois et forêts se solde par un excédent de fonctionnement de 90 419,47€ et un excédent d'investissement de 19 086,60 €. Ces excellents chiffres reflètent une année où les prix de vente des bois ont été très importants.

Ils permettent d'envisager la création d'un nouveau chemin forestier perpendiculaire à la *Gume*.

Section de Fonctionnement

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	
Total opérations réelles	162 500,00 €	170 000,00 €	
Résultat affecté		40 419,47 €	<i>Report</i>
Virement à la section d'investissement	47 919,47 €		
TOTAL	210 419,47 €	210 919,47 €	

Section d'Investissement

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	
Exercice	117 006,07 €	50 000,00 €	
Résultat affecté		19 086,60 €	
Solde d'exécution 2022			
Excédent de fonctionnement capitalisé		47 919,47€	
TOTAL	117 006,07 €	117 006,07 €	
TOTAL GENERAL	327 425,54 €	327 425,54 €	
(Fonctionnement et investissement)			

GRANDS ANNIVERSAIRES



MONSIEUR JEAN-PAUL HARTMANN A FÊTÉ SES 85 ANS



C'est avec une émotion non dissimulée que Jean Paul HARTMANN a découvert la belle surprise organisée pour son 85^{ème} anniversaire.

En effet, c'est dans le plus grand secret que ses amis et collègues de la zone Artisanale du « Petit Bois » lui ont organisé un repas.

C'était un moment convivial et festif en l'honneur de cette belle personne qu'est Jean Paul : travailleur acharné, toujours disponible et prêt à

rendre service aux autres. Il est également bénévole actif au sein de nos associations locales du Kilianstollen et de l'UNC ainsi que membre des donateurs de sang.

**TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE LUI SOUHAITE ENCORE UN TRÈS BON ANNIVERSAIRE ET LUI
ADRESSE SES PLUS SINCÈRES FÉLICITATIONS !**





SAMEDI 18 MAI 2024

9^{ÈME} ÉDITION

Tous les habitants de la commune, des enfants aux grands-parents, sont invités à participer pour la huitième fois à cette journée qui permet de réaliser des projets pour le bien vivre ensemble de notre commune mais surtout de se retrouver entre voisins et amis ou, pour les nouveaux arrivants, de se rencontrer !

Tout le monde peut apporter ses compétences et sa bonne volonté pour participer aux différents ateliers : **il y en a pour tous les goûts !**

Suite aux inscriptions, des groupes de travail seront formés afin d'intervenir sur les différents chantiers. Les conseillers municipaux, référents de chaque atelier, prendront contact avec vous pour vous transmettre toutes les informations nécessaires.

À l'issue des ateliers les participantes et les participants sont conviés à partager un repas qui sera servi sur le parvis de l'école élémentaire, moment toujours riche en bonne humeur !



Quels sont les ateliers prévus ?

A	ACCOMPAGNEMENT	ATELIERS POUR LES ENFANTS, ET LES ADOLESCENTS
B	BRICOLAGE	INSTALLATION DE NOUVEAUTÉS
C	ENTRETIEN	RÉPARATIONS OU ENTRETIEN DIVERS
D	FLEURISSEMENT	FLEURISSEMENT ET PLANTATIONS
E	GROS ŒUVRE	RÉFECTIONS DIVERSES
F	LOGISTIQUE	ATELIER RESTAURATION, PAUSE CAFÉ...
G	NETTOYAGE	NETTOYAGE ET DÉSHÉRBAGE
H	PEINTURE	PEINTURE D'ÂTMENTS, BOISERIES, TRAÇAGE ROUTIER...



Comment s'inscrire ?



Nom	Prénom	Age	N° d'atelier	Présence au repas

Adresse :

.....

Tél. : Mail :

J'accepte que les photographies prises à l'occasion de la Journée Citoyenne soient utilisés dans les supports d'information de la Commune.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Mairie de CARSPACH
TÉL : 03.89.40.99.06

L'équipe municipale et le comité d'organisation de la journée citoyenne vous remercie d'avance pour votre participation.

Une idée de travaux, d'un projet pour embellir le village ou votre quartier?
N'hésitez pas à prendre contact avec nous avant le 07 mai 2024 pour voir comment nous pourrions le mettre en œuvre lors de la prochaine Journée Citoyenne



Cyclisme sur route



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE L'AVENIR

Ces championnats de France sont désormais sur toutes les lèvres ! Bien entendu les élus municipaux sont les premiers à convenir que leur organisation ne manquera pas de bouleverser la vie quotidienne des habitants d'Aspach, d'Altkirch et de Carspach durant ces 5 jours (du 08 au 12 mai 2024). Ces courses engendreront hélas des difficultés dans nos déplacements quotidiens.

Nous vous rappelons que vous pouvez trouver dans l'édition du mois d'avril le détail complet en carte des restrictions de circulation qui sont les suivantes :

Pour la journée du mercredi 08 mai 2024

La **RD n°432** (routes d'Altkirch et de Hirtzbach) sera fermée à la circulation de **13h00 à 18h00**. *(suivant les horaires réels de passage les horaires pourront être décalés d'une demi-heure)*

Pour la journée du jeudi 09 mai 2024

La **RD n°432** (routes d'Altkirch et de Hirtzbach) ainsi que la **RD n°258** (rue de l'Eglise, rue de Steinsoultz, rue du Gazon pour sa partie départementale), rue de Fulleren) ainsi que la **RD n°16** (rue du Général de Gaulle sur le tronçon entre le pont SNCF et la sortie d'agglomération vers Altkirch) et la **RD 25II** (rue du Moulin) seront fermées à la circulation de **09h30 à 11h30** et de **14h30 à 16h00**. *(suivant les horaires réels de passage les horaires pourront être décalés d'une demi-heure).*

Pour la journée du vendredi 10 mai 2024

La **RD n°432** (routes d'Altkirch et de Hirtzbach) ainsi que la **RD n°258** (rue du 22 Novembre, rue de l'Eglise, rue de Steinsoultz, rue du Gazon pour sa partie départementale), rue de Fulleren) et la **RD n°16** (rue du Général de Gaulle sur le tronçon entre le pont SNCF et la sortie d'agglomération vers Altkirch) seront fermées à la circulation de **14h00 à 18h00**. *(suivant les horaires réels de passage les horaires pourront être décalés d'une demi-heure).*

Pour la journée du samedi 11 mai 2024

La **RD n°432** (routes d'Altkirch et de Hirtzbach) ainsi que la **RD n°258** (rue de l'Église, rue de Steinsoultz, rue du Gazon (partie départementale), rue de Fulleren) ainsi que la **RD n°16** (rue du Général de Gaulle sur le tronçon entre le pont SNCF et la sortie d'agglomération vers Altkirch) et la **RD 25II** (rue du Moulin) seront fermées à la circulation de **09h00 à 12h00** et de **13h30 à 17h30**. *(suivant les horaires réels de passage les horaires pourront être décalés d'une demi-heure).*

Pour la journée du dimanche 12 mai 2024

La **RD n°432** (routes d'Altkirch et de Hirtzbach) ainsi que la **RD n°258** (rue de l'Église, rue de Steinsoultz, rue du Gazon pour sa partie départementale, rue de Fulleren) ainsi que la **RD n°16** (rue du Général de Gaulle sur le tronçon entre le pont SNCF et la sortie d'agglomération vers Altkirch) et la **RD 25II** (rue du Moulin) seront fermées à la circulation de **09h00 à 12h00** et de **13h00 à 16h30**. *(suivant les horaires réels de passage les horaires pourront être décalés d'une demi-heure).*

N'hésitez pas à contacter la Mairie si besoin, le personnel communal pourra vous renseigner plus précisément tout en sachant que nous ne sommes pas les organisateurs de cet évènement.

Retrouvez tous les parcours :

www.franceavenir2024.fr

Profitez en tout cas de ce week-end pour vous rendre chez les commerçants et les restaurateurs locaux qui sont ouverts avec des horaires aménagés ou à venir découvrir l'association de notre nouvelle MAM (voir ci-contre)



Le Paradis des Cigogneaux
Maison d'Assistantes Maternelles - Carspach

A l'occasion du passage des Championnats de France de l'Avenir 2024 dans notre village, le Paradis des Cigogneaux vous propose un stand de petite restauration (barbecue, frites et boissons)

JEUDI 9, SAMEDI 11 et DIMANCHE 12 MAI
de 10 à 17 heures
rue de l'église, devant la MAM.

BUNETTE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

SSO
Société Sportive Orléanaise

CONCOURS PHOTOS

CARNAVAL

BRAVO!

Ils ont tous gagné

THOR, C'ORENTIN, MATHIS,
ARTHUR, THYPHANIE,
ALICE, NOÉ, LÉON L,
AARON, MAËL, THIBAUD,
ROSE & GASTON, LUCIE,
C'LEMENCE, EVA, CHLÉA,
ANNA, LUCIE, ILLIAN,
LÉON W., ANTOINE, GAËLLE
ÉT NATHAN







RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE (RCSC)

Une **Réserve Communale de Sécurité Civile** est présente sur CARSPACH depuis le début de cette année 2024.

La Municipalité a souhaité mettre en place cette organisation composée de bénévoles dont l'objectif est d'être prête à intervenir en cas de force majeure pour aider nos citoyens.



Les intempéries par moment extrêmes, nous poussent à nous questionner sur cette météo qui peut du jour au lendemain frapper notre vie quotidienne et nous fait passer du « trop d'eau » au « plus assez d'eau ».



Toujours est-il que pour nous, mettre en application l'adage « on ne peut compter que sur soi-même en cas de difficultés » nous incite préventivement à mettre en place une organisation structurée nous permettant le cas échéant d'agir et d'aider la population en cas d'événement majeur.

Par le passé nous avons déjà connu sur notre commune des événements qui ont impactés certains de nos concitoyens (incendie, coulées de boue, inondations ...) mais contrairement à d'autres régions, y compris de notre département et territoire du Sundgau, nous avons été relativement épargnés par ces catastrophes.



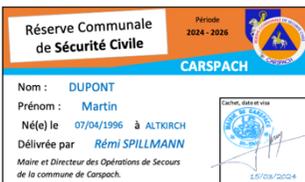
Des risques majeurs il en existe pour notre commune. Sur le site Internet de la commune www.carspach.fr/ vous trouverez une nouvelle rubrique sous « La vie Pratique/Santé-Sécurité/Plan Communal de Sauvegarde » qui vous permettra de vous tenir informé sur cette thématique du Risque.

La Réserve Communale de Sécurité Civile vient en complément du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Elle devient un appui incontournable de la Protection Civile qui est de plus en plus sollicitée. Cette équipe est aujourd'hui composée de 41 membres. Le plus jeune a 23 ans, le plus expérimenté a 75 ans. Cette équipe mixte, que l'on peu qualifier de pluridisciplinaire est constituée de nombreuses qualifications et compétences.

La RCSC s'est retrouvée **samedi 23 mars** au Wachthus pour une matinée de travail sous la houlette de Jean-Yves MOSSER, adjoint au Maire en charge de la Réserve et de l'adjudent Yannick BERBETT des Sapeurs Pompiers, chef de corps de notre ancien corps local.



A l'ordre du jour de cette matinée studieuse, outre quelques formalités administratives et un rappel du cadre réglementaire de la RCSC (missions dans le cadre du PCS ou d'interventions diverses de sauvegarde), l'équipe a pu suivre une sensibilisation aux risques d'inondation. Cette présentation illustrée par des images et vidéos s'est terminée par une visite de certaines infrastructures hydrauliques de notre commune.



L'équipe va pouvoir maintenant être mobilisée si le besoin s'en fait sentir.

La RCSC doit être l'équivalent d'un défibrillateur (DAE), car « moins on en a besoin mieux on se porte ! »

Le risque « zéro » n'existe malheureusement pas et donc mieux vaut anticiper les situations. Pour lui donner ce

cadre officiel et réglementaire, les membres de la RCSC ont été équipés de tenues orange vous permettant de les identifier dans leur mission.

Une RCSC est présente mais peut-elle être opérationnelle, un événement majeur est-il possible sur notre commune, avons-nous les moyens de faire face à un événement majeur ?

De toutes ces questions, peut-on dire que nous sommes armés pour agir en cas d'événement majeur ?

NON, c'est difficile de l'être, car chaque situation est différente et son ampleur totalement variable. Prévenir et anticiper n'empêchera jamais l'événement de se produire mais permettra d'atténuer l'impact et facilitera la guérison et le retour à la vie d'avant !



Se faire aider d'hommes et de femmes prêts à agir, s'équiper d'outils, de moyens, sont les raisons de notre engagement communal pour une RCSC. Elle est un maillon de cette chaîne de solidarité qui œuvrera pour chacun de nous si la nécessité la contraindra.

Croisons les doigts afin que cette solidarité de l'extrême ne soit que très rarement mise à profit.

Vendredi 31 MAI 20H30

2024

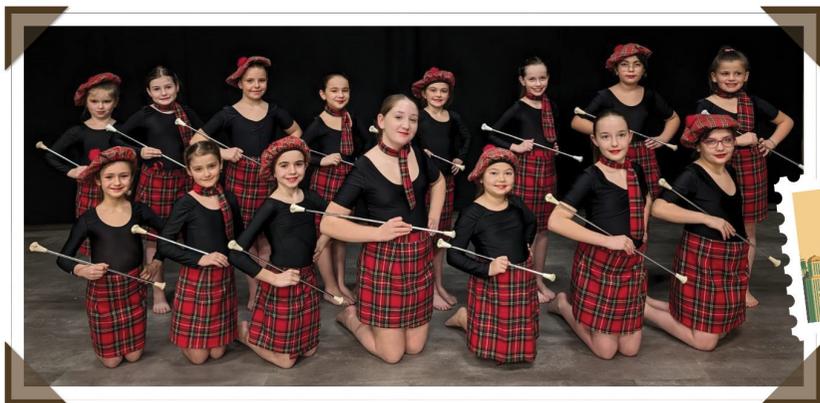
& Samedi 1^{er} JUIN 14H00 20H30

au Cercle Saint-Georges de Carspach

Les Majorettes de Carspach présentent

« Un tour du monde en musique »





Venez découvrir notre 56^{ème} Gala



MAJORETTES
de Carspach

Tarif : 8 € / gratuit pour les - de 12 ans

Placement numéroté, réservation obligatoire :

- au Cercle les 1, 8, 15 et 22 mai entre 18h15 et 20h

- à partir du 23 mai : au 06.80.82.52.64 du lundi au vendredi de 10h à 12h



LES ASSOCIATIONS DE GARS PACH



vous donnent rendez-vous

CERCLE ST. GEORGES GARS PACH



Dimanche 09 juin 2024

KERMESSE – MARCHÉ AUX PUCES

Au profit du Cercle St. Georges

APERITIF CONCERT à partir de 11h.30

REPAS : Bouché à la reine / Basket Bowl sur place ou à emporter

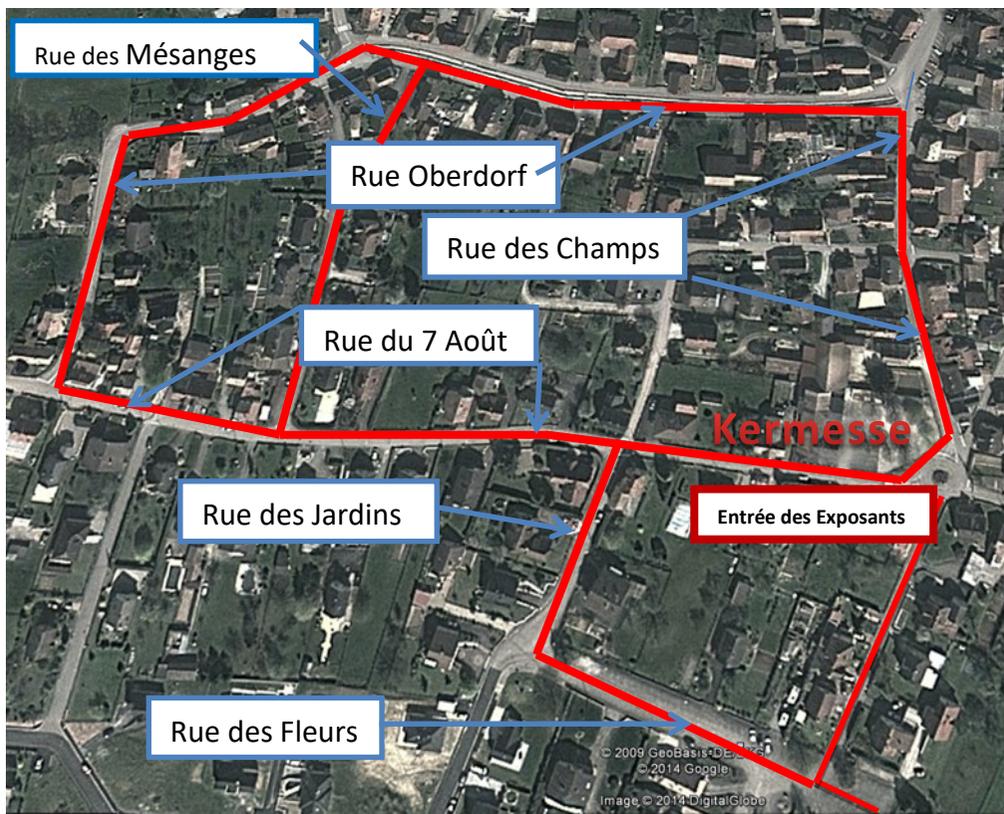
STANDS - BAR - PATISSERIE - SANDWICHS – MERGUEZ

**Nous remercions d'avance les personnes qui auront
l'amabilité de nous confectionner de la pâtisserie**

(A déposer au Cercle le dimanche matin)

Retrouvez le bulletin d'inscription dans l'édition du mois d'avril 2024

LE CIRCUIT DES EXPOSANTS



Tarif exposants particuliers : 15€ les 9 m.

Réservation emplacement à remettre à :

Aimé Metzger 34 rue du 7 août Carspach aime.metzger@orange.fr

Les exposants ne seront placés que d'un côté des rues étroites pour permettre l'accès aux secours en cas d'urgence.

ATTENTION : Ce même jour se tiennent les élections européennes pour lesquelles les électrices et les électeurs sont appelés à venir voter à l'école élémentaire Merci de bien vouloir prendre vos dispositions pour faciliter vos déplacements dans Carspach ce jour-là.



Concert de printemps

Musique Municipale de Carspach



25 mai 2024 - 20h00

Cercle Saint-Georges

CARSPACH



Seconde partie
Harmonie de
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or



Ouverture de la salle : 19h30



Bar, viennoises, pâtisserie

Extrait du programme :

Starmania, Cléopâtre, Le tour du monde en 80 jours

L'harmonie de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (métropole de Lyon) assurera la seconde partie du concert. C'est en février 2023 que la MMC a eu l'honneur de se produire en concert chez eux.



Nous vous attendons nombreux



Entrée
gratuite

LE CHATEAU
OUVRE SES
PORTES

Grande fête
Samedi 1^{er} juin

De 15h à 00h00

SOIRÉE FESTIVE
AVEC LES CHUM'S



Restauration jusqu'à 23h

- Tournoi Rocket League
- Activités pour enfants
- Stand Multisports
- Buvette / Restauration
- Musique municipale
- Défilé de mode
- Animations



Musicien tout terrain
créateur de liens !

jeRémy LamuZik
Troubadour - Créateur de Rue

et avec



1 rue du moulin, 68130 Carspach

LES DATES À RETENIR

AUX MOIS DE MAI ET JUIN 2024

COMMUNE

Mercredi 08 mai 2024

Cérémonie de l'Armistice

Samedi 18 mai 2024

Journée Citoyenne

Dimanche 09 juin 2024

Elections européennes



UNC

Mercredi 08 mai 2024

Repas familial

CIE DE MAJORETTES

Vendredi 31 mai & samedi 1^{er} juin 2024

Soirée gala au Cercle

Lundi 24 juin 2024

Assemblée générale

MUSIQUE MUNICIPALE

Samedi 25 mai 2024

Concert de Printemps

Mardi 25 juin 2024

Fête de la Musique

PEGASE AIR CLUB

Dimanche 05 mai 2024

Portes ouvertes

Dimanche 02 juin 2024

Concours F3A

DONNEURS DE SANG

Vendredi 31 mai 2024

Collecte à Hirtzbach

CERCLE SAINT GEORGES

Dimanche 09 juin 2024

Kermesse-Marché aux puces



?

